

• Scannez pour en découvrir plus sur la PDP •



• Nous contacter •

02 35 10 10 32  
cellulepdp@istfecamp.fr  
15, rue de l'Inondation  
76400 Fécamp

[www.istfecamp.fr](http://www.istfecamp.fr)

## NOTES

Suivez-nous @istfecamp



RÉSEAU **présanse**  
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL



Démarche de  
progrès  
en santé  
au travail

# LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE



## INFORMATIONS EMPLOYEURS

Prévenir le risque de désinsertion  
professionnelle, c'est conserver ses  
salariés en bonne santé



Depuis plus de 10 ans l'ISTF est votre partenaire du maintien en emploi et œuvre, à vos côtés, à différents niveaux :

### • **PRIMAIRE – avant que les difficultés n'apparaissent :**

Acteur incontournable dans la vie d'une entreprise et des travailleurs (dirigeants, managers, salariés), votre service de prévention santé au travail interentreprise vous accompagne afin de préserver le capital santé de vos salariés et ainsi, d'assurer la pérennité de votre activité.

N'attendez pas les premiers signaux d'usure professionnelle. À tout moment, nous pouvons vous accompagner dans une démarche de prévention des risques professionnels :

- Evaluer les risques auxquels vous et vos salariés êtes exposés
- Définir un plan d'action pour limiter l'usure professionnelle, l'altération de la santé
- Agir sur la gestion des emplois et des compétences de votre entreprise
- Aménager des situations de travail
- ...

### • **SECONDAIRE et TERTIAIRE – lorsque les premières difficultés apparaissent :**

Malgré cela, en cas d'accident du travail, de douleurs, de pathologie professionnelle mais également du fait du vieillissement, les capacités de vos salariés peuvent être dégradées. Dans ces moments difficiles, l'ISTF vous guide dans la recherche de solutions.



**Le médecin du travail et son équipe pluridisciplinaire est présent pour une analyse commune de votre situation, identifier les besoins et proposer le(s) dispositif(s) le(s) plus adapté(s).**

### • **Les conséquences de la non prise en charge de la prévention de la désinsertion professionnelle ?**

#### **Un coût financier non négligeable**



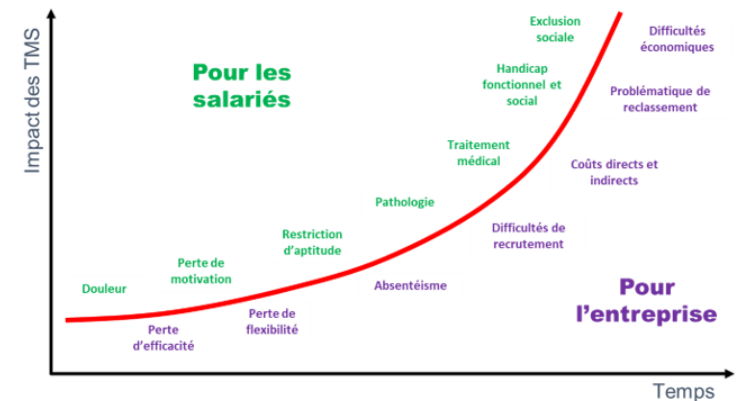
- Accident du travail
- Reconnaissance MP
- Arrêts de travail – remplacements avec recours à intérim / CDD
- Aménagements des postes en raison de restrictions médicales...)
- Inaptitudes – procédure de recrutement à engager
- Majoration du taux de cotisation de la sécurité sociale

#### **Un fonctionnement altéré de votre entreprise**



- Diffusion de la charge de travail sur le collectif qui compense l'absence
- Une baisse de productivité et une perte de la qualité
- Altération du climat social – climat propice aux conflits, à la démotivation

#### **La perte des compétences clés et nécessaires à la santé économique de votre entreprise**



L'inaptitude n'est pas une fatalité, mobilisons-nous ensemble pour préserver l'employabilité.